



L'actualité du **ministère** des industries chimiques

N° 369 du 15 novembre 2019

L'agenda

STAGE CHSIC

21 et 22 novembre 2019
à Montreuil
« Quel mouvement
révolutionnaire
construire ? »

JOURNÉE D'ÉTUDE

Sur le droit de retrait
27 novembre 2019

CONFÉRENCE UFICT

8 et 9 Janvier 2020

Droits & libertés

À partir du 1^{er} novembre 2019, tous les salariés ayant au moins 5 ans d'ancienneté dans leur entreprise auront droit à l'assurance chômage s'ils démissionnent pour réaliser un projet professionnel.

Ce projet de reconversion professionnelle nécessite le suivi d'une formation ou doit faire l'objet d'une création ou d'une reprise d'une entreprise. Ce projet doit revêtir un caractère réel et sérieux et être attesté par une commission paritaire interprofessionnelle

OUVERTURE DES DROITS AU CHÔMAGE POUR CERTAINS DÉMISSIONNAIRES

régionale (nouvel organe créé dans chaque région).

Dès lors que les conditions sont remplies, le niveau d'indemnisation serait le même que pour les autres demandeurs d'emploi.

Pour en bénéficier, le démissionnaire doit accomplir toutes les démarches nécessaires pour mener à bien son projet, sous le contrôle de Pôle emploi. Ce droit sera renouvelé tous les 5 ans.

RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

19/11—DROGUERIE : RÉUNION PARITAIRE.

19/11—CHIMIE : CPNE.

20/11—CPNCTHS EXTRA : LUBRIZOL.

21/11—INDUSTRIE PHARMA : CPPNI.

21/11—PÉTROLE : RPPO CPPNI.

21/11 - PLASTURGIE : CMP.

25/11 - OFFICINES : REUNION PARITAIRE.

Sécurité Sociale : un trou de 5 milliards ?

11,7 MILLIARDS D'EUROS,

c'est l'excédent des caisses de la Sécurité sociale. En fait le « trou de la sécu » affiché provient de la décision du gouvernement de remboursement à marche forcée de la dette soit 15 milliards d'euros. De plus, le déficit est créé de toutes pièces par le gouvernement en ne compensant pas les largesses vis-à-vis du patronat.

18 MILLIARDS D'EUROS,

c'est l'impact pour cette année de la transformation du CICE en baisse de cotisations sociales pour les employeurs, sans aucune preuve de l'efficacité sur l'emploi. Si on y ajoute les 3 milliards d'exonérations sur les heures supplémentaires et sur la prime exceptionnelle, ce sont en fait 21 milliards qui manquent dans les caisses de la Sécu.

Avec uniquement le retrait de ces décisions gouvernementales, la Sécu serait EXCÉDENTAIRE de 30 MILLIARDS d'euros !
De quoi améliorer largement notre système de protection sociale !

APPEL DU COMITÉ



Appel Comité Confédéral National de la CGT

***Retraites, Emplois, Salaires, Conditions de travail...
En grève dès le 5 décembre, agissons pour le progrès social !***

Partout en France, les luttes en cours contestent les choix politiques du gouvernement, des directions d'entreprises et du patronat. Augmentations salariales, amélioration des conditions de travail, diminution du temps de travail, maintien et développement de l'emploi, défense des services publics, égalité femmes/hommes, reconquête de l'industrie et de notre protection sociale constituent les principales revendications.

Le gouvernement mène une politique au service exclusif des riches et de la finance. Sa politique vise la remise en cause des conquêtes sociales et des solidarités. Il met en opposition travailleurs/travailleuses et privé-e-s d'emploi, actifs/actives et retraité-e-s, ouvriers/ouvrières ou employé-e-s et cadres, salarié-e-s du public et du privé, celles et ceux qui sont aujourd'hui dans le monde du travail et celles et ceux qui y seront demain...

Le gouvernement tente aussi de faire diversion en instrumentalisant la question de l'immigration, envisageant l'instauration d'une « immigration choisie » et de « quotas d'immigration »... Des thèmes qu'il empreinte sans retenue à l'extrême droite en pleine polémique lancée sur la question du port du voile et de l'Islam.

Malgré un rapport du défenseur des droits qui révèle l'ampleur de la discrimination dans les entreprises et administrations, le pouvoir politique conjugue répression syndicale et atteinte au droit de manifester. Il rend possible, voire incite à des situations de discrimination et de répression syndicale dans les entreprises et les administrations. Il porte atteinte à la démocratie sociale et refuse de répondre aux aspirations exprimées par le monde du travail.

Le CCN de la CGT appelle l'ensemble des travailleurs/travailleuses, des privé-e-s d'emplois, des retraité-e-s et la jeunesse à se mobiliser partout en France, par la grève, la mobilisation et la participation aux manifestations, le 5 décembre prochain.

D'ici le 5 décembre, le CCN de la CGT appelle à poursuivre la construction de l'action par la tenue d'Assemblées Générales dans les entreprises, les services publics et les administrations, pour que les salarié-e-s et agent-e-s décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, des modalités des actions, de la grève, de sa reconduction pour un mouvement qui s'inscrit dans la durée afin de gagner le progrès social.

.../...

CONFÉDÉRAL NATIONAL

Le 6 décembre, une intersyndicale nationale se tiendra, les syndicats sont invités à organiser des Assemblées Générales unitaires afin de décider collectivement des suites de la mobilisation.

Le 7 décembre, le CCN invite à participer massivement à la manifestation nationale contre le chômage, la précarité et pour une reconquête de la sécurité sociale protégeant des risques de la vie. Il invite aussi aux initiatives locales qui seront organisées sur le territoire.

La convergence des mobilisations sociales est une nécessité pour gagner sur les revendications. Elle doit se faire avec toutes les organisations syndicales qui portent cette même aspiration ainsi qu'avec l'ensemble des forces politiques de progrès, le monde associatif et les mouvements citoyens, à l'instar de l'appel à la convergence des Gilets Jaunes dans leur déclaration du 3 novembre dernier.

Les ingrédients sont réunis pour réussir un grand 5 décembre, ce qui donnera le ton des suites de la mobilisation.

Les mobilisations et grèves du 5 décembre porteront l'exigence du rejet « en bloc » du projet gouvernemental de réforme des retraites qui impactera fortement, durablement et négativement le niveau des pensions de toutes et tous, que l'on soit issu du secteur public ou du secteur privé.

La CGT se bat pour une autre réforme des retraites et porte un ensemble de revendications, notamment : un départ à taux plein à 60 ans, une prise en compte des pénibilités, des années d'études et de précarité, une augmentation générale des pensions...

Si la loi contraint le secteur public et les services publics à la pose de préavis de grèves et/ou de déclarations préalables, il n'en est rien pour les salarié-e-s du secteur privé qui peuvent librement cesser le travail, s'organiser et participer aux manifestations.

Ce combat est celui de toutes et tous, car ce projet de réforme est l'incarnation d'un choix de société où les solidarités laissent la place au « chacun pour soi », où l'insécurité sociale l'emporterait sur notre sécurité sociale.

Montreuil, les 5 et 6 novembre 2019

TOUS en GRÈVE
à partir du
5 DÉCEMBRE !

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



Retraite

NE SACRIFIONS PAS

LES GÉNÉRATIONS FUTURES

A lors que la lutte se construit contre le projet de réforme des retraites de Macron avec la mise en place d'un système de retraite par point, système inégalitaire où tous les salariés seront perdants, à commencer par les plus précaires, le gouvernement sort son plan B : faire supporter la réforme aux nouveaux entrants sur le marché du travail.

Voilà donc la justice sociale macronienne ! Comme les actifs d'aujourd'hui s'organisent pour lutter contre le projet de réforme, Macron veut imposer une réforme systémique à nos enfants et petits-enfants, bref aux générations futures.

Macron est prêt à tout pour mettre en place la réforme par point, preuve que cette réforme est idéologique, y compris de rompre avec le caractère intergénérationnel de la retraite puisque c'est la génération d'aujourd'hui qui cassera les retraites de demain.

Que dirons-nous à nos enfants, petits-enfants, qui entreront sur le marché du travail dans quelques années et comprendront qu'ils seront pénalisés par un système de retraite que nous, travailleurs d'aujourd'hui auront refusé mais laissé se mettre en place pour répondre à la logique capitaliste.

La « double besogne », inscrite dans les gènes de la CGT impose d'œuvrer à la réponse des besoins immédiats mais aussi de préparer l'avenir des générations. On ne peut que constater et contester le choix d'autres organisations syndicales qui préfèrent sacrifier les retraites de nos enfants et cautionnent le projet des réformes des retraites par point.

Ce sont les mêmes qui, il y a quelques mois, ont laissé se mettre en place la réforme de l'indemnisation de l'assurance chômage et qui critiquent, aujourd'hui dans les

médias, sa mise en place et son impact négatif sur 1,4 millions de demandeurs d'emploi. Que n'ont-ils pas réagi avant l'été, avant que la réforme ne soit décidée !

Le système actuel des retraites peut même être amélioré... Mais comment ?

Depuis les années 80, c'est 10 % du PIB qui ont été pris sur la part des salaires pour aller sur les revenus du capital avec les diverses mesures gouvernementales de suppressions ou exonérations de cotisations sociales. Avec un PIB de 2 290 milliards d'euros en 2018, **CE SONT DONC 229 MILLIARDS D'EUROS QUI ONT ÉTÉ SOUSTRATS À LA PART DES SALAIRES POUR CETTE SEULE ANNÉE 2018...** Globalement la moitié pour le salaire net et l'autre moitié pour les cotisations sociales soit plus de 110 milliards d'euros.

Et on nous parle d'un déficit de 5 milliards d'euros de la Sécurité Sociale...

La réalité, c'est que les déficits de la protection sociale sont provoqués volontairement par les décisions des gouvernements successifs pour répondre aux revendications patronales avec l'objectif de créer de la dette pour justifier des réformes drastiques de la santé, des retraites et de l'indemnisation chômage.

**Il nous appartient aujourd'hui
de construire l'avenir de nos enfants
et petits-enfants.**

**Il est de notre responsabilité
de construire aujourd'hui
les droits des travailleurs de demain.**

Refusons un système de retraite par point.

À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !